

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14723**

Intitulé

Responsable en gestion des relations sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Softec - Avenir formation

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable en gestion des relations sociales représente l'entreprise dans les négociations avec les différentes instances représentatives du personnel ; il est garant du climat social. Véritable garant du respect de la législation sociale dans l'entreprise dans le domaine des ressources humaines (paye, formation professionnelle, prévoyance...), il doit par ses actions permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité.

La fonction peut également s'exercer au sein des cabinets d'expertise-comptable afin assurer auprès des clients les conseils nécessaires à la gestion du personnel dans le respect de la loi, des réglementations et des accords collectifs.

Le métier de Responsable en gestion des relations sociales se décompose en 3 grandes fonctions :

- Construire les parcours professionnels.
- Optimiser la stratégie de rémunération.
- Favoriser le climat social.

Le Responsable en gestion des relations sociales est constamment en veille informative :

- sur l'évolution des dispositions règlementaires liées aux ressources humaines et au droit social
- sur les modifications des lois régissant les ressources humaines et le droit du travail
- sur les modifications des accords collectifs relatifs à l'activité de l'entreprise (modification de la convention collective...)

Les capacités attestées :

1) Construire les parcours professionnels :

- Déterminer la politique Compétences de l'entreprise
 - diagnostiquer l'état des compétences
 - déterminer la GPEC
 - créer les outils de la GPEC
 - réaliser l'aire de mobilité
 - proposer des mesures favorisant le reclassement
 - déterminer la politique de formation
 - déterminer le plan de formation
 - mobiliser les dispositifs de formation
 - déterminer le processus de recrutement
 - mettre en place la politique d'intégration
 - créer les outils d'évaluation
 - mettre en place les différents entretiens
 - réaliser un contrat de travail
 - gérer un départ/une rupture de contrat
- Mobiliser les outils de la gestion des carrières professionnelles

2) Optimiser la stratégie de rémunération

- Définir la politique de rémunération
 - mesurer la performance sociale de la politique
 - déterminer les paramètres de révision
 - s'assurer de l'équité salariale
 - anticiper l'évolution de la masse salariale
 - mesurer la performance du service paie
 - réaliser un audit social
- Mettre en place le mix-rémunération

3) Favoriser le climat social

- Améliorer la qualité de vie au travail
 - promouvoir la santé et la sécurité au travail
 - mettre en place un aménagement du temps de travail
- Organiser le dialogue social
 - réaliser la BDUES

- analyser la motivation
- organiser les élections du personnel
- négozier un accord d'entreprise
- accompagner un conflit social

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises (PME de plus de 50 salariés) – Grandes entreprises (plus de 300 salariés) – les associations avec des salariés – tous secteurs d'activités confondus

Cabinet d'expertise comptable doté d'un service social

Groupement d'employeurs

Agences de travail temporaire

Cabinets spécialisés RH

Responsable R.H. – Chargé(e) des R.H. – Assistant(e) R.H. – Chargé(e) des relations sociales – Gestionnaire Paie et Social – Responsable pôle social – chargé(e) de recrutement – Gestionnaire R.H.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

M1501 : Assistanat en ressources humaines

Réglementation d'activités :

La fonction de Responsable RH et gestion sociale en elle-même n'est pas réglementée aujourd'hui. Cependant, tous les employeurs, y compris ceux du secteur bénévole et communautaire, doivent comprendre et se conformer à la législation du travail. Les politiques et pratiques RH qu'adopte l'organisation doivent respecter la législation et la réglementation en vigueur pour chaque sujet en rapport avec le travail. Le secteur de la Paie et de la réglementation sociale est un secteur extrêmement réglementé.

La réglementation est à la fois d'origine européenne, légale, réglementaire, conventionnelle, doctrinale et jurisprudentielle. Il faut également respecter les « us et coutumes » de l'entreprise dans le cadre des avantages acquis.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Etude de cas – 6 heures

Mise en situation professionnelle reconstituée avec travaux à réaliser liés aux blocs d'activités du titre

2. Dossier de pratiques professionnelles

- réalisation d'un minimum de 2 actions professionnelles par bloc d'activité

3. Oral avec jury

- restitution des productions réalisées durant l'étude de cas

- présentation des actions professionnelles

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14723 - Construire les parcours professionnels	Descriptif : Déterminer la politique compétences de l'entreprise Mobiliser les outils de la gestion des carrières professionnelle Modalités d'évaluation : étude de cas / dossier / oral
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14723 - Optimiser la stratégie de rémunération	Descriptif : Définir la politique de rémunération mettre en place le mix-rémunération Modalités d'évaluation : étude de cas / dossier / oral
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14723 - Favoriser le climat social	Descriptif : - Améliorer la qualité de vie au travail - Organiser le dialogue social Modalités d'évaluation : étude de cas / dossier / oral

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	2 professionnels habilités par SOFTEC exerçant une activité RH/SOCIAL
En contrat d'apprentissage	X	2 professionnels habilités par SOFTEC exerçant une activité RH/SOCIAL
Après un parcours de formation continue	X	2 professionnels habilités par SOFTEC exerçant une activité RH/SOCIAL

En contrat de professionnalisation	X		2 professionnels habilités par SOFTEC exerçant une activité RH/SOCIAL
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		2 professionnels habilités par SOFTEC exerçant une activité RH/SOCIAL

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en gestion des relations sociales" avec effet au 01 septembre 2009 jusqu'au 14 avril 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en gestion des relations sociales" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 21 avril 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.softec.fr

Autres sources d'information :

www.softec.fr

SOFTEC

Lieu(x) de certification :

Softec - Avenir formation : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [AVRILLE]

CHEMIN DU BOCAGE - 49240 AVRILLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

SOFTEC - CHEMIN DU BOCAGE - 49240 AVRILLE

ELYTIS - 29200 BREST

IFC - 84000 AVIGNON

IFC - 42000 ST ETIENNE

IFC - 26000 VALENCE

IFC - 66000 PERPIGNAN

SUP-EXUP - 34000 MONTPELLIER

Historique de la certification :